

DIRECTION ACADÉMIQUE DES TECHNOLOGIES ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Technologies de l'information et de la communication dans l'éducation

A partir du premier septembre 2007, **Brigitte JAUFFRET**, IA IPR de mathématiques, devient conseillère technique TICE du recteur de l'académie en remplacement de Jean Pierre Chevalier.

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

DATSI07-397-9 du 10//09/07

COMITE D'ORIENTATION ET DE PILOTAGE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR LES EPLE

Destinataires : Chefs d'établissements publics sous couverts des I.A. DSDEN, tous services académiques

Affaire suivie par : CTICE, DATSI.

L'usage des TIC place l'établissement au cœur des systèmes d'information (Ministère, Rectorat, IA dans le sens descendant, Personnels, parents d'élèves et élèves).

Le contexte de l'usage des TIC évolue très rapidement : croissance des besoins et des demandes, massification des usages, irruption des nouveaux concepts (Espaces Numériques de Travail).

Pour faire face à cette évolution, j'ai souhaité réorganiser le pilotage académique en ce domaine avec la création d'un comité d'orientation et de pilotage des TIC pour les EPLE composé à ce jour de 7 chefs d'établissement et auquel participent le CTICE (Conseiller Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) et le DATSI (Directeur Académique des Technologies et des systèmes d'Information). D'autres experts seront ponctuellement associés en fonction des chantiers traités.

Le champ de compétences de ce comité se trouve à l'intersection des questions soulevées par l'impact des systèmes d'information, la montée en puissance des pratiques TICE et les missions fondamentales des EPLE.

Les chefs d'établissements de ce comité s'organiseront pour apporter leur expertise et leur expérience des questions traitées dans ce périmètre et seront force de proposition pour les décisions académiques utiles à la progression et à l'efficacité des usages des TIC dans nos établissements. Ils auront également un rôle de relais en direction des bassins de formation et seront à l'écoute de leurs pairs.

Les thèmes suivants seront traités en priorité.

Les impacts de la communication, levier de l'organisation, sur le pilotage des EPLE à partir de l'analyse de dispositifs existants comme i-prof, messagerie électronique, ou encore ceux à venir comme les portails de service externes, internes... ; définir le rôle de chaque maillon des chaînes de communication.

Les usages : cibler les actions, et les produits pour impulser les usages ; définir les usages pédagogiques à développer en priorité, en articulation avec ceux préconisés par les IA-IPR et les IEN-ET ; préciser le rôle alors du conseil pédagogique; ouvrir des perspectives de mutualisation d'expériences et d'informations ; veiller à la cohérence académique et développer le partenariat des collectivités territoriales.

La formation : définir les actions spécifiques au pilotage mettant en œuvre les TIC et assurer la cohérence avec les autres actions ; décliner les actions de formation initiale auprès de l'ensemble des chefs d'établissement.

Pour contacter les Chefs d'établissement membres du comité, une adresse mel :
copitice@ac-aix-marseille

Annexe : Chefs d'établissement, membres du comité.

Madame Martine NIGITA, proviseur du lycée professionnel Blaise Pascal, Marseille.

Monsieur Gilles AUTEROUCHE, proviseur du lycée Diderot, Marseille.

Monsieur Eric GALLO, principal du collège Mont d'Or, Manosque.

Monsieur Michel LELU, proviseur du lycée professionnel Paul Héraud, Gap.

Monsieur Jean-Paul PEYRACHE, principal du collège les Caillols, Marseille.

Monsieur Pierre RIBOT, proviseur du lycée Jean Lurçat, Martigues.

Monsieur Jean-Philippe RITZLER, principal du collège Jean Jaurès, La Ciotat.

Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités.